**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

**Band:** 22 (1877)

**Heft:** (17): Revue des armes spéciales : supplément de la Revue Militaire

Suisse

**Artikel:** Notes sur l'artillerie turque

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-334575

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# REVUE DES ARMES SPECIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 17 (1877).

### NOTES SUR L'ARTILLERIE TURQUE

Pour compléter nos renseignements antérieurs sur l'armée ottomane , nous donnerons ci-dessous quelques notes sur son artillerie, extraites d'une récente publication signalée avec éloge

par la Revue d'artillerie française.

Rappelons tout d'abord que l'armée ottomane se répartit en 7 corps d'armée réguliers et territoriaux (ordus) et l'effectif d'environ un corps en unités séparées, et que chaque corps d'armée comprend 1 régiment d'artillerie, sauf le 1<sup>er</sup>, la garde, à Constantinople, qui a 3 régiments, et le 7<sup>e</sup>, Yémen, qui n'a que six batteries indépendantes.

Rappelons aussi que tout ce qui concerne l'artillerie est sous les ordres de la Grande-Maîtrise de l'artillerie, qui a dans ses attributions la solde, l'administration, l'armement, l'équipement, etc., des troupes de l'artillerie et du génie, qui ne relèvent absolument que de ce département. Elle est également chargée de la construction, de l'entretien, de l'armement des forteresses.

Enfin, elle a la direction des établissements militaires. (Voir

ci-dessous.)

Le Grand-Conseil, exerçant le pouvoir avec le Grand-Maître de l'artillerie, porte le nom de Grand-Conseil supérieur de l'ar-

tillerie (Top-hané-Medjlissi).

Le Grand-Maître de l'artillerie, actuellement Mahmoud-Djélad-Eddin-Oamat pacha, gendre du sultan et maréchal de l'empire, est assisté d'un sous-secrétaire d'Etat (mustéchar) et d'un personnel réparti dans différents bureaux.

Il a sous ses ordres le directeur général des fabriques ressortissant à son département, S. Exc. Seïd pacha, qui a organisé toutes les fabriques sur le pied remarquable où elles sont aujour-

d'hui.

Le Grand-Conseil de l'artillerie, composé de quatre généraux d'artillerie et du génie et de cinq membres civils, est assisté d'un personnel réparti entre trois sections, deux commissions et un certain nombre de bureaux.

Les trois sections sont : 1º la section militaire ; 2º la section d'expertises et d'expériences ; 3º la section administrative.

Les deux commissions sont: 1º la commission d'expédition;

2º la commission de construction.

Indépendamment du personnel militaire et civil composant le ministère, six officiers sont encore attachés à la personne du

<sup>1</sup> Voir nos numéros de 1876.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'Armée ottomane, par M. Zboinski, officier d'artillerie belge au service de la Porte et professeur à l'école impériale. Paris, Dumaine, 1877.

Grand-Maître, et huit au Grand-Conseil, pour remplir les fonctions d'aides-de-camp.

ARTILLERIE DE CAMPAGNE; RÉGIMENTS D'ARTILLERIE. — Chaque régiment d'artillerie est commandé par un général de brigade, ayant sous ses ordres un colonel, chargé spécialement du commandement militaire et n'ayant pas à s'occuper d'administration.

L'effectif du régiment d'artillerie varie dans chaque corps d'armée, suivant le nombre de batteries qui la composent, ainsi

qu'on le verra plus loin.

Tout régiment d'artillerie se compose de 4 bataillons à 3 batteries, ayant à leur suite un certain nombre de batteries indépendantes les unes des autres et ne formant pas de bataillon distinct. Elles dépendent directement du commandant du régiment.

Les 3 batteries du 1<sup>er</sup> bataillon sont à cheval; les 9 autres, comprises dans les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bataillons, sont l'artillerie montée. Quant aux batteries indépendantes, en nombre variable, elles

sont armées de pièces de montagne et de mitrailleuses 4.

L'état-major d'un régiment d'artillerie type à 14 batteries se compose de : 1 général de brigade, 1 colonel, 1 lieutenant-colonel, 1 chef de bataillon d'administration, 1 écrivain de régiment, 1 vétérinaire en chef, 1 porte-étendard, 3 sous-officiers-trompettes, 1 maître sellier, 1 maître maréchal-ferrant, 1 maître forgeron, 1 maître menuisier, 1 brigadier maréchal-ferrant, 1 brigadier porteur d'eau, 1 brigadier du train; total 17, avec 17 chevaux de selle (sur pied de guerre) et 6 chevaux d'ordonnance.

L'état-major du 1<sup>er</sup> bataillon (artillerie à cheval) se compose de : 1 chef de bataillon, 2 adjudants-majors, 1 lieutenant-colonel médecin, 1 adjudant-major pharmacien, 1 chirurgien, 1 vétérinaire, 1 écrivain, 1 aumônier, 1 aide-écrivain, 1 brigadier-trompette; total 11, avec 11 chevaux de selle (sur pied de guerre) et 6 chevaux d'ordonnance.

L'état-major des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bataillons *(artillerie montée)* diffère de celui du 4<sup>er</sup> en ce que le lieutenant-colonel médecin est remplacé par un chef de bataillon médecin, et l'adjudant-major pharmacien par un capitaine pharmacien.

Enfin l'état-major de la colonne de munitions se compose de : 1 chef de bataillon et 2 adjudants-majors, avec 3 chevaux de selle

et 3 chevaux d'ordonnance.

Les tableaux suivants donnent les effectifs de batteries et colonnes de munitions sur pied de guerre, et celui d'un régiment d'artillerie type à 14 batteries.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Les batteries de mitrailleuses ont dû être remplacées cet été par des batteries montées de canons de campagne en acier, frettés, du système Krupp. Trois batteries (une de 4 et deux de 6) de ces pièces étaient déjà, au 30 avril, arrivées à Constantinople. (Note de la Revue d'artillerie française.)

Effectif sur pied de paix et sur pied de guerre d'un régiment d'artillerie type à 14 batteries.

(Hommes, chevaux et matériel.)

<u> </u>	Guerre. ) g		ı ^	36	108	a	Ξ	^	135
3e LIGNE	Caissons.	Paix.		6	27 1	а	က	<b>a</b>	39 1
VOITURES DE 2e LIGNE	Forge de campagne. (Guerre).		^	က	6	А	_	A	13
	Chariot de bagages. (Guerre).		٩	က	6	8	-	8	13
	e).	Fourgons. (Guerre).		က	6	A	-	2	13
	-	Guerre.	^	•	2	96	8	R	96
	Caisses de munition	Paix.	*	8	8	87	A	A	12
	Caissons. (Guerre.)		e	9	8	^	જા	*	26
FEU	Canons de montagne. Mitrailleuses.		1	2	£	A	9	•	9
BOUCHES A FEU PAIX ET GUERRE			•	^	2	9	2	^	9
CHES	Canons de 6.		a	a	36	A	•	8	36
BOU	Canons de 4.		٩	81	18	*	A	^	36
MULETS	Paix. Guerre.		A	150	45	24	x	2	119
MUI			8	50	45	23	*	•	87
CHEVAUN	япсе. е).	d'ordonn (Guerr	9	2	33	A	લ	11	9
	de trait.	Guerre.	2	450	1350	٩	126	<b>A</b>	1926
	de	Paix.	•	180	450	6	42	•	672
CB	elle.	Guerre.	17	272	258	19	56	39	637
	de selle.	Paix.	12	253	198	7	00	7	479
HOMMES	e.	. Биетте,		515	1527	111	143	123	2436
ном		Zis4	17	410	1221 1527	91	81	123	1943 2436
				•	•	•	•		
	du RÉGIMENT		•	•	•	•	•	•	Тотаих
				•		•			
ON			•	•	tés	•	0.00	•	
IT.					nou	a)	ses		
SO			•	al	us r	gne	lleu	ns	
COMPOSITION			•	)ev	illo	nta	trai	itio	
3			٠	ခဲ ငါ	ata	E	E	unu	
		ř	Ļ	ou	te p	de	de	le n	
			najo	taill	et	erie	erie	ne c	
			Etat-major	1er bataillon à cheval	2e, 3e et 4e bataillons montés	1 batterie de montagne	1 batterie de mitrailleuses	Colonne de munitions	
·		c	Et	1er	87	Ξ	_	ပိ	

Chevaux de selle. MUNITIONS 36. 120 Hommes. 20 Mulets. BATTERIE DE MITRAILLEUSES Chevaux de irait. 126 Chevaux de selle. 26 143 2002 Hommes 79 Mulets. BATTERIE DE MONTAGNE Chevaux de selle. 25 Hommes. 20 Mulets. BATTERIE MONTÉE Chevaux de trait. \* 61 0 0 0 150 Chevaux de selle. 25 166 Hommes, Mulets. BATTERIES Chevaux de trait. 150 A CHEVAL Chevaux de selle. 87 5242 891 Hommes. DÉSIGNATION DES GRADES Lieutenants en 2º et en 3º Sous-officiers du Djebhané Maréchal des logis chef Aux fourgons de réserve. Conducteurs de voitures Au chariot de bagages A la forge de campagne Conducteurs de mulets Maréchaux des logis. Brigadier-trømpette Maréchaux ferrants Soldats du train. Lieutenant en 1er Trompettes. Porteur d'eau Aux caissons Brigadiers Servants Forgeron Menuisier Capitaine Selliers. Armurier Fourrier Ecrivain

Effectif des batteries et colonnes de munitions sur pied de guerre.

ARTILLERIE DE FORTERESSE ET OUVRIERS D'ARTILLERIE. — Le service de l'artillerie de position est fait dans les places fortes par un corps spécial: l'artillerie de forteresse. Les soldats qui le composent ne sont pas enrégimentés, excepté dans le corps de la garde, où ils forment trois régiments. Dans les autres corps, ils sont organisés en compagnies, d'un effectif de 150 hommes, réparties dans les différentes forteresses de l'empire. Les régiments d'artillerie de forteresse de la garde ont la même composition, sauf l'effectif de la compagnie, qui est de 150 hommes, que les régiments d'infanterie de ligne.

Enfin, il existe encore des compagnies d'ouvriers d'artillerie que l'on emploie à différents services, composées comme les com-

pagnies d'artillerie de forteresse.

Les tableaux (pages 371 et 372) donnent les effectifs, par corps d'armée, des troupes d'artillerie (de campagne, de forteresse et ouvriers) de l'armée active nizamié, mises sur pied de guerre au moyen de l'appel sous les drapeaux de la série de réserve ichtyat.

Armement des troupes. — Les conducteurs de l'artillerie sont armés du sabre et du revolver de cavalerie. Les servants sont armés du sabre dit *coupe-choux* et du fusil Winchester. Le bataillon de service à Top-hané est armé du fusil Remington.

ÉQUIPEMENT. — 1º Hommes à pied. — L'équipement, uniforme pour les hommes à pied de toutes armes, se compose de : 1 ceinturon porte-sabre-baïonnette, une cartouchière mobile sur le ceinturon, destinée à renfermer 60 cartouches; 1 havre-sac renfermant 40 cartouches et divers effets : 1 sac à pain, 1 petit bidon en fer-blanc, 1 musette.

2º Hommes à cheval. — L'équipement se compose de : 1 ceinturon porte-sabre, 1 giberne, 1 porte-manteau, 1 musette, 1 gourde.

LIGNE. å Caissons. £3 qe campagne. For ges de bagages. VOITURES Chariots DR 2m. LIGNE Lourgons. de munitions. Récapitulation des effectifs, par corps d'armée, de l'artillerie de campagne (Nizamié). Caisses Caissons. Mitrailleuses. BOUCHES de montagne. A FEU Canons Canons de 6. Canons de 4. Mulets. d'ordonnance. EFFEÇTIFS Chevaux. 20365 5244 15906 de trait. de selle. Hommes. de mitrailleuses. DE BATTERIES MOMBRE 'auSejuom ap montées. à cheval, Nombre de régiments. က  $\infty$ Totaux. ET CHEFS-LIEUX corps d'armée. NUMÉROS Constantinople des Erzeroum Choumla Monastir Bagdad Damas Sana 1 e  $e^{9}$ 

Artillerie de forteresse et ouvriers d'artillerie sur pied de guerre.

NUMÉRO	CHEF-LIEU	nie.	Forteresses.		Ouvriers.		de po-	
du	du	Fffectif compagnie.	re de gnies.	tifs els.	re de guies.	tifs. els,	es à feu c qu'elles s	Totaux.
CORPS D'ARMÉE	CORPS D'ARMÉE	de la	Nombre de compagnies	Effectifs partiels.	Nombre de compagnies	Effectifs.	Bouches sition qu	T
					-	1	S.B	
ter corps (garde).	Constantinople.	150	96 (a)	14400	48	7200	500	21600
2e corps	Choumla	150		3000	D	D	1253	3000
3e corps	Monastir	150	( )	3150	D	a	731	3150
4º corps	Erzeroum	150	12 (d)	1800	D	D	574	1800
5° corps	Damas $(e)$	150	3	450	D	D	149	450
6e corps	Bagdad $(f)$	150	D	э	2	300	D	300
7e corps	Sâna $(g)$	150	5	750	D	מ	204	750
	, ,							
Totaux généraux		150	157	23550	50	7500	3411	31050
F 38		-		I			l	

a) Les 96 compagnies de forteresse du 1er corps forment 3 régiments à 4 bataillons. — Le 1er régiment, dit de la mer Noire, dessert les fortifications de la côte d'Europe, depuis Kara-Bournou jusqu'à Yédi-Coulé, et celles de la côte d'Asie, de Riva à Sélimnié. — Les 2° et 3° régiments, dits de la mer Blanche (Méditerranée), desservent les forteresses des Dardanelles et des îles.

b) Les 20 compagnies de forteresses desservent les fortifications de Choumla, Roustchouk, Widdin, Varna, Nich, Silistrie.

c) Les 21 compagnies de forteresse desservent les fortifications de Scutarid'Albanie, Prévésa, Salonique, Gholos, Banjaluka, Siénitza, Mostar et Podgoritza.

d) Les 12 compagnies de forteresse desservent les forteresses d'Erzeroum,

Kars, Trébizonde, Guétchévan, et Batoum, etc.

e) La principale forteresse est Saint-Jean-d'Acre.

f) La 6e circonscription n'a pas de forteresse. g) La principale forteresse est Hedjàz, près la Mecque.

La selle en usage est celle dite du modèle espagnol, à vastes quartiers arrondis, sangles passant par dessus; elle est munie d'une fonte et d'une sacoche.

Le harnachement des chevaux est le même, sauf la selle, que dans l'artillerie allemande. Les pièces et les voitures sont toutes attelées de 6 chevaux,

Habillement. — 1º Hommes à pied. — Les hommes à pied ont un costume à la zouave, composé essentiellement de: 1 veste ouverte sur le devant, 1 gilet plastron, se boutonnant sur le côté et se laçant par derrière, 1 pantalon à la turque, formant jupe à sa partie supérieure jusqu'au dessus du mollet, où il se rétrécit et forme molletière jusqu'au-dessus du pied, 1 ceinturon de laine rouge. Le drap de l'uniforme est bleu foncé, les passementeries sont jaunes. Toute l'armée est coiffée du fez, calotte rouge avec gland gros et court.

2º Hommes à cheval. — Les hommes à cheval sont vêtus d'une tunique courte avec boutons et brandebourgs noirs. Le pantalon est à l'européenne. Le costume est bleu foncé.

Tous les hommes, à pied ou à cheval, ont une capote-manteau à capuchon en fort drap, que les premiers portent sur le havresac et que les seconds roulent et mettent en sautoir.

Pour les caporaux ou brigadiers et les sous-officiers, les grades sont indiqués par un certain nombre de galons en laine rouge et

de galons d'or intercalés, suivant le grade.

Officiers. — Les officiers ont une tunique bleu foncé, à un rang de boutons, un pantalon bleu foncé à l'européenne, à large bande rouge simple : ils n'ont pas d'épaulettes; en grande tenue ils portent une petite tresse, en soie rouge pour les officiers subalternes, rouge et or pour l'adjudant-major et tout en or pour les officiers supérieurs. Les grades sont indiqués par des galons d'or ou d'argent sur les manches.

Les officiers sont armés d'un sabre recourbé à poignée sans

garde.

Un manteau en drap bleu foncé avec capuchon, garni de pattes sur les épaules, complète l'habillement; les étoiles indicatives des grades sont réparties sur les pattes des manteaux.

(A suivre.)

## RASSEMBLEMENT DE TROUPES DE 1877. Ve Division.

(Suite.)

## ORDRE DE DIVISION Nº 13.

I. Ordre concernant le rapport au divisionnaire.

Pour le rapport au divisionnaire on observera en général les prescriptions ci-après :

1. Pendant la durée du cours préparatoire les officiers suivants se pré-

senteront au rapport, à 6 heures du soir :

Le chef d'état-major. L'ingénieur de division.

Le commissaire des guerres de division.

Le médecin de division. Le vétérinaire de division.

Les deux brigades d'infanterie, la brigade d'artillerie (parc de division), le régiment de dragons, le bataillon de carabiniers et le bataillon du train peuvent, en cas de communications importantes pour lesquelles une dépêche ou une lettre ne suffirait pas, envoyer au rapport un officier.

2. Après l'entrée en ligne et pendant les opérations les officiers sui-

vants devront se présenter au rapport chez le divisionnaire :

Le chef d'état-major. L'ingénieur de division.

Le commissaire des guerres de division.

Le médecin de division.

Le vétérinaire de division.

Un officier de l'avant-garde.

Un officier du gros de la division.

Un officier de chaque détachement indépendant.

Un officier de la brigade d'artillerie (parc de division).

Le commandant du bataillon du train.

Si le divisionnaire n'a pas désigné de commandant spécial du gros, à